

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 26 JUIN 2014

Le Conseil Municipal de la commune de Bagnols s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUMAS, Maire, légalement convoqué le 14 JUIN 2014

ETAIENT PRESENTS

MM DUMAS GUTTY FADY

Mmes GAY BARBOT LEROUX CORNET PERRELLE CARRON STANKO COTTINET

M. GAY

ETAIENT EXCUSES

MM. ROBIN TRONCY DAVID

M. DAVID ayant donné procuration à Mme BARBOT

M. ROBIN ayant donnée à Mme LEROUX

Le compte rendu du Conseil Municipal du mois de mai 2014 est approuvé à l'UNANIMITE

Les délibérations suivantes ont été prises

RESTAURANT SCOLAIRE

La Prestation sera effectuée par CHESSY RESTAURATION

Le prix du repas est fixé à 4.30 € pour l'année scolaire 2014/2015

(Le prix du repas pour l'année scolaire 2013/2014 était de 4.40 €)

Une participation annuelle par famille de 15 € est fixée

Prix du repas occasionnel 5 €

Au-delà de trois repas occasionnels durant l'année scolaire, la participation des familles sera exigée

Le prix du repas pour le personnel communal est fixé à 4.30 € sans participation annuelle

Le règlement sera effectué par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC, auprès du Secrétariat de Mairie

Délibération prise à l'UNANIMITE

GARDERIE-PERI-SCOLAIRE

Une participation annuelle par famille de 15 € est fixée

LES FORFAITS SONT AINSI ETABLIS :

Garderie du matin 7H35-8h35 35 € Mensuel par enfant

Garderie du soir 16 H 30- 17 h 30 35 € Mensuel par enfant

Garderie du soir de 16 H 30 à 18 H 30 35 € Mensuel par enfant

Garderie du matin et du soir 16 H 30 – 18 H 30 105 € Mensuel par enfant

Garderie occasionnelle 3 € de l'heure

Au-delà de trois gardes occasionnelles durant l'année scolaire, la participation des familles sera exigée

Le règlement sera effectué par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC, auprès du Secrétariat de Mairie

Délibération prise à l'UNANIMITE

ACTIVITES PERI-SCOLAIRES

Une participation annuelle par famille de 15 € est fixée

Le règlement sera effectué par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC, auprès du Secrétariat de Mairie

Délibération prise à l'UNANIMITE

SUBVENTIONS 2014

-

- INTER – SOCIETES 1 200 €
- Sou des Ecoles 1 100 € pour la participation aux frais de transport lors de l'activité Piscine

Délibération prise à l'UNANIMITE

CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES

Pour encaisser la participation des familles :
Au RESTAURANT SCOLAIRE
A la Garderie-Périscolaire
Aux Activités Périscolaires

Pour encaisser le montant des repas dû par les familles
Pour encaisser le montant dû par les familles au titre de la garderie – périscolaire
Délibération prise à l'UNANIMITE

ECLAIRAGE PUBLIC L'éclairage public sur l'intégralité de la commune sera éteint de minuit à six heures le matin, tous les jours de la semaine. Cette délibération est prise à 13 VOIX POUR 1 CONTRE

CONTRAT PLURI-ANNUEL AVEC LE DEPARTEMENT DU RHONE

M le maire explique qu'en raison des travaux importants de rénovation de la chaufferie Mairie-Ecole, M. le Maire propose de signer un avenant avec le Département à savoir :

Sur un montant HT de travaux subventionnables opération REFECTION DES ENDUITS INTERIEURS DE L EGLISE ; 210 666 €
De procéder à la création d'une opération CHAUFFERIE BATIMENTS COMMUNAUX pour un montant HT de travaux subventionnables de 110 000 € . En conséquence le montant des travaux subventionnables pour l'opération Réfection des Enduits Intérieurs de l'Eglise sera de 100 666 €.

Cet avenant permet d'obtenir une subvention de 33 000 € pour les travaux de rénovation de la Chaufferie .

Délibération prise à l'UNANIMITE

COMMISSION VOIRIE

Travaux 2014 seront terminés début juillet 2014.

Une demande d'égavage des haies sera effectuée auprès de différents propriétaires, pour assurer la sécurité de certaines intersections.

Les demandes de travaux 2015 doivent être transmises pour le 15 septembre, la commission en établira la liste.

Mme Nathalie COTTINET fait la synthèse du Comité de Pilotage qui a eu lieu le 12 juin 2014 en Mairie de Chessy les mines sur les pressions polluantes d'origine agricole sur le bassin d'alimentation de la source du château de Chessy les Mines :

Actions présentées :

Lutter contre les pollutions phytosanitaires diffuses et ponctuelles
Suivre la qualité des eaux captées

COMMISSION BATIMENTS

Le Marché à Procédure Adaptée pour la réalisation de la rénovation de la Chaufferie Mairie-Ecole est lancée, les offres seront reçues jusqu'au 24 juillet en Mairie, avec une obligation d'effectuer les travaux au plus tard le 15 octobre.

Le studio dans l'immeuble « La cure » a été reloué

Un appartement situé au 2^e étage immeuble « La cure » est en cours de rénovation, sa mise en location s'effectuera courant juillet.

Les travaux d'étanchéité du toit de la salle des deux Joseph sont terminés.

COMMISSION SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

Mme GAY Solange fait part des informations suivantes :

C C A S , une première réunion a eu lieu, le repas des anciens est fixé au SAMEDI 10 JANVIER 2015

Club des Huit, l'assemblée générale a eu lieu

- Résultat positif pour l'exercice 2013
- Peu d'enfants inscrits pour le mercredi (année scolaire 2014/2015)
- Peu de parents présents lors de l'assemblée générale

MAISON DES ENFANTS DE FRONTENAS

Une nouvelle convention de partenariat a été établie avec les différentes communes du secteur pour l'accueil de ces enfants dans les écoles.

COMMISSION COMMUNICATION

- Projet de mise en place d'un vidéoprojecteur à la salle des marronniers
- GEOPARK le dossier de Bagnols est en cours d'étude, la visite du comité est fixée au 03 juillet
- Projet de mise en valeur du ST JEROME à l'Eglise (éclairage)
- Création d'une nouvelle association pour la mise en place de manifestations dont le bénéfice ira à différentes associations en faveur des enfants
- ROSE NUITS D'ETE 2014 pour cette année, seule la mise en place d'un film rose sera effectuée sur certains bâtiments. D'autres initiatives seront prises en 2015.
- FLASH INFO en cours de rédaction

QUESTIONS DIVERSES

Police Municipale, la convention de partenariat avec les communes Bully, Chatillon d'Azergues, Chessy les Mines, Fleurieux sur l'Arbresle, et St Germain sur l'Arbresle prend fin en novembre 2014, la possibilité de ne pas renouveler cette convention est évoquée..

Pouvoir de Police, dans le cadre des pouvoirs de police, Monsieur le Maire propose de fixer ainsi l'encadrement des enfants au sein de la commune de Bagnols

Un animateur pour dix mineurs âgés de moins de six ans

Un animateur pour 22 mineurs âgés de six ans et plus

TAXI M. le Maire informe que le dossier de M. MAJRI Ali titulaire de la place a été transmis à la commission de discipline de la Préfecture de Lyon.

PLANNING DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les jeudis 17 juillet 11 septembre 09 octobre 13 novembre 11 décembre
A 20 H 30 en Mairie

